

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 novembre 2020

L'an deux mil vingt le mardi 10 novembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 05/11/2020

Date d'affichage 05/11/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Procurations : 2

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystel VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés : Madame Marion VEISTROFFER a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAI, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL.

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL POUR LES AGENTS ADMINISTRATIFS

Afin de prendre en compte les évolutions sociétales de travail et dans le cadre du contexte Covid-19 avec les conditions sanitaires qui s'y rapportent, il est nécessaire de proposer aux agents administratifs qui le souhaitent de pouvoir accéder à une solution de télétravail.

Monsieur Le Maire propose, quand les outils d'accès à distance seront prêts, de laisser la possibilité aux agents administratifs qui le souhaitent, dans la limite de 1 jour par semaine de télétravailler à leur domicile.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

Contre : 1 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 13 novembre 2020.
Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20201110-2020-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2020

